

# Budget primitif 2024

Conformément aux dispositions de l'article 107 de la loi NOTRe codifiées à l'article L. 3313-1 du CGCT, le présent document constitue la présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du budget départemental.

## 1. Présentation consolidée

- ↪ *Budget principal et 6 budgets annexes*
- ↪ *Hors flux croisés de 17,8 M€*

# Un budget primitif 2024 solide et responsable, pour faire face aux défis du territoire et aux besoins de ses habitants

	Dépenses	Recettes
Investissement	96 380 517 €* 349 769 893 €	73 867 596 €** 372 282 814 €

**446 150 410 €**

*BP 2023 = 437 408 357 €*

\* y compris 4 M€ de remboursement d'emprunt

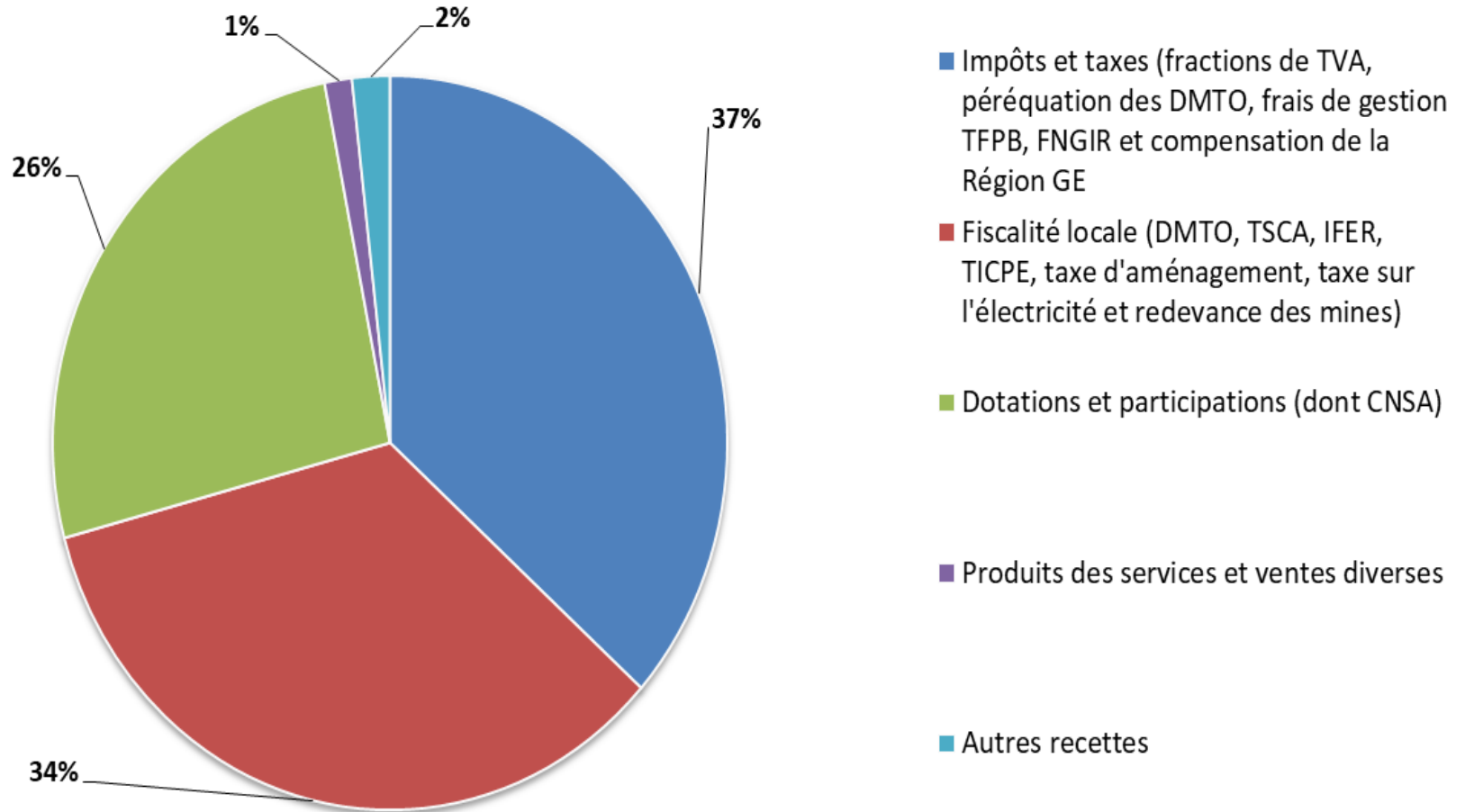
\*\* y compris 57,7 M€ d'emprunt d'équilibre

# Un BP 2024 consolidé avec un autofinancement à 22,5 M€

(6,05 % des recettes réelles de fonctionnement)

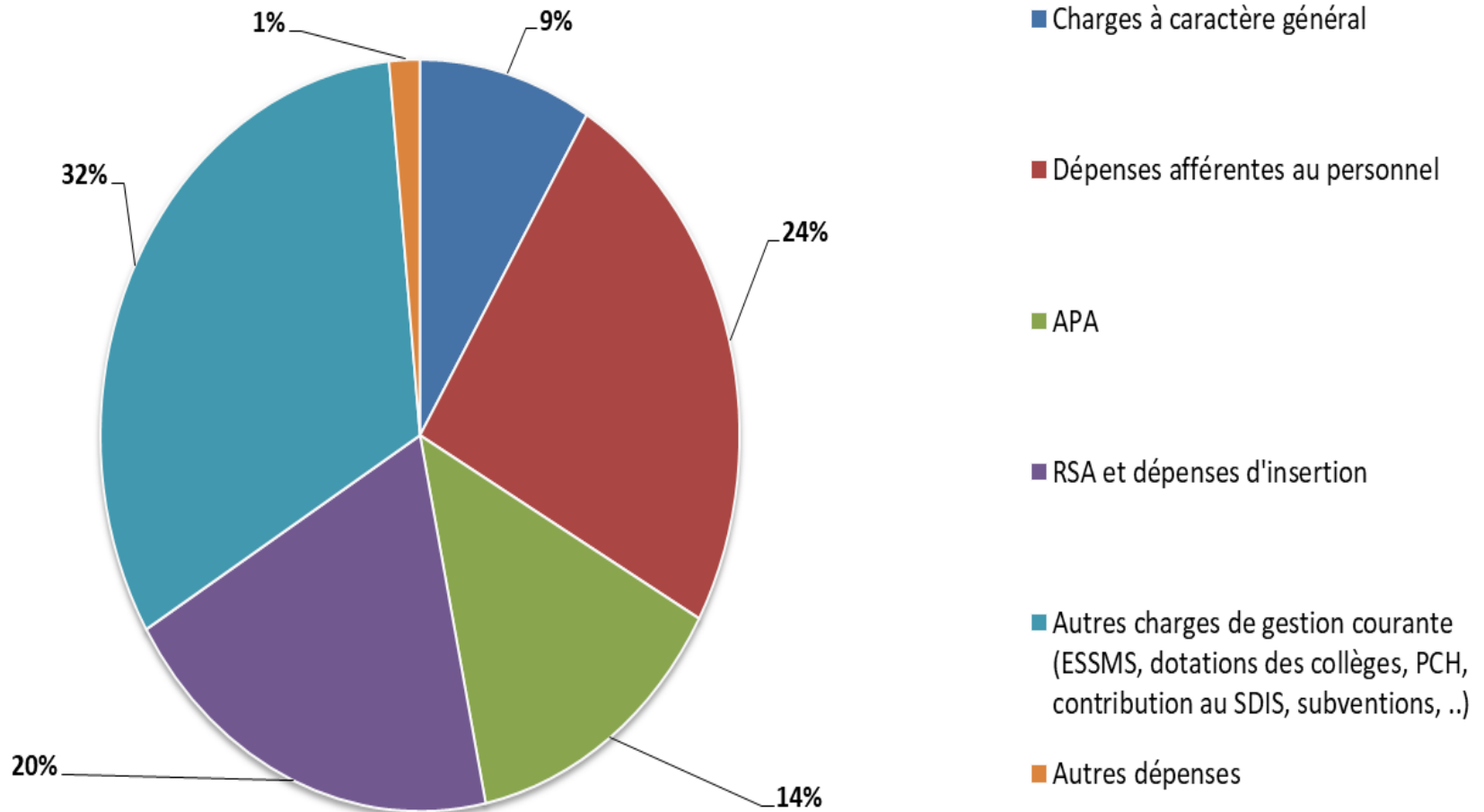
<b>BUDGET PRIMITIF 2024 CONSOLIDÉ</b>		
	<b>DÉPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	Dépenses de fonctionnement 349,7 M€	Recettes de fonctionnement 372,2 M€
	<b>ÉPARGNE BRUTE</b> 22,5 M€	<b>ÉPARGNE BRUTE</b> 22,5 M€
<b>INVESTISSEMENT</b>	Dépenses d'investissement 96,3 M€	Recettes d'investissement 73,8 M€

## RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

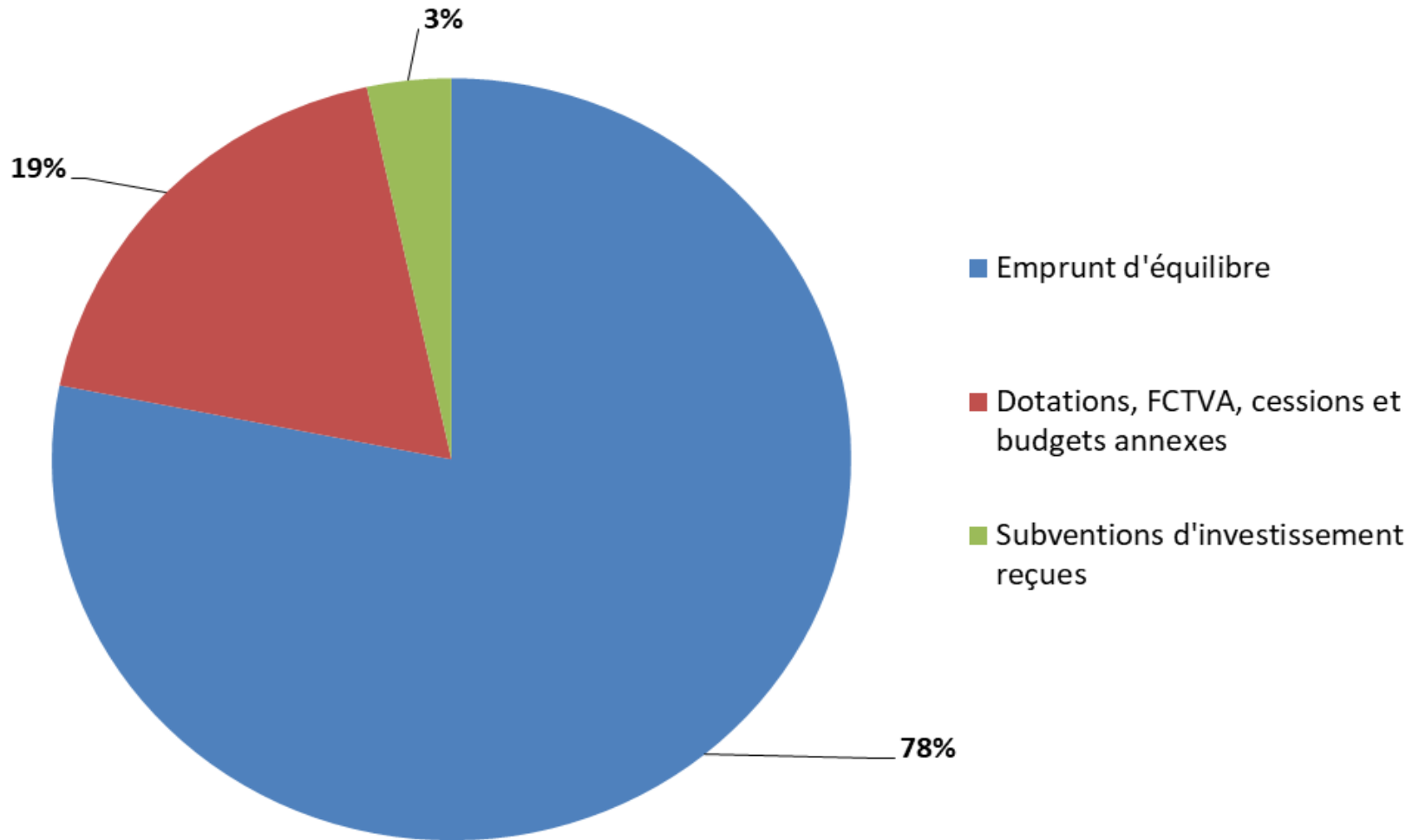


# BP 2024 consolidé : dépenses de fonctionnement (349,7 M€)

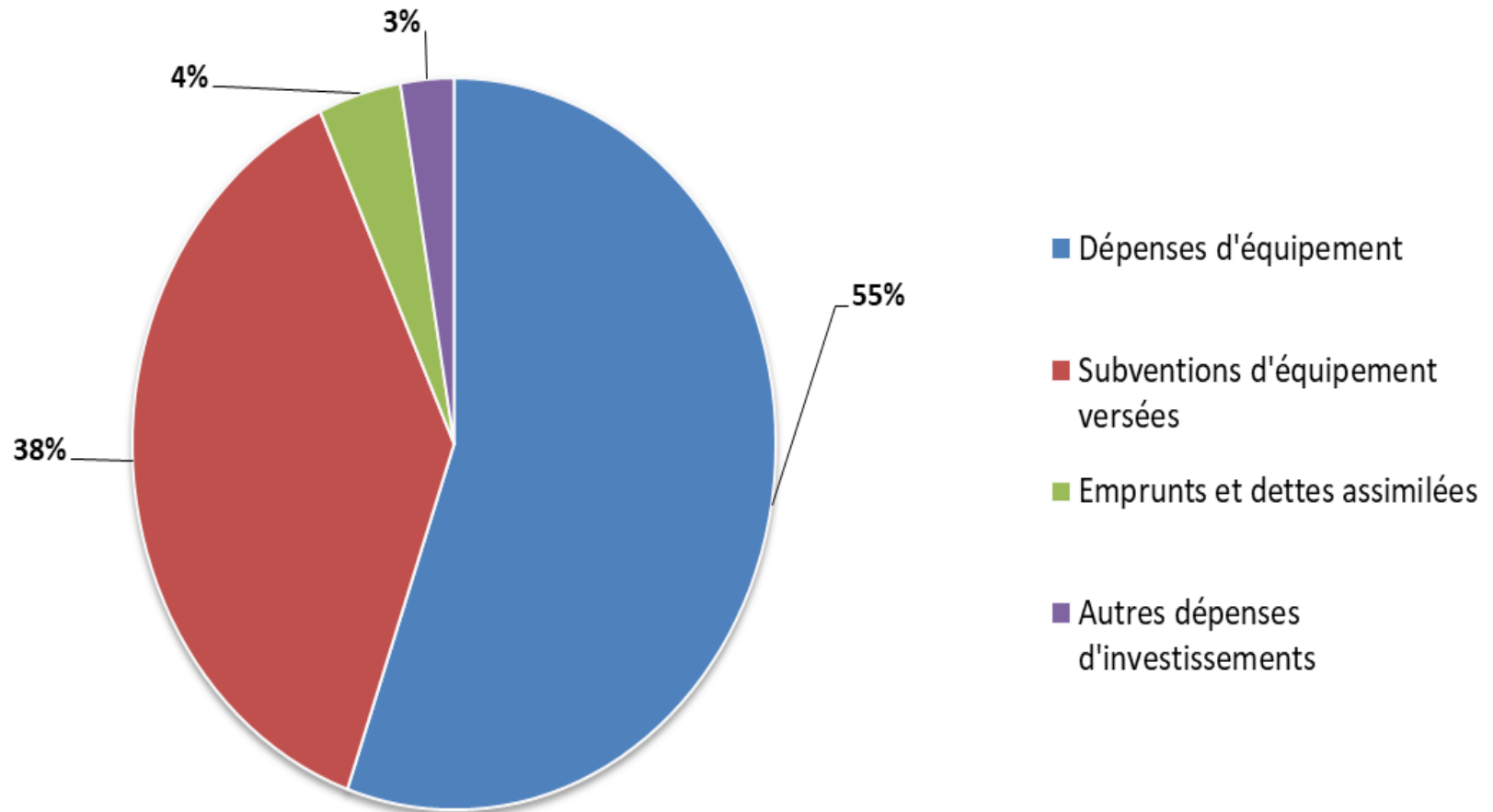
## RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



## RÉPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT



## RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT





## 2. Budget principal

# Un budget principal 2024 avec un autofinancement préservé à 20,5 M€

(5,55 % des recettes réelles de fonctionnement)

<b>BUDGET PRIMITIF 2024</b>		
	<b>DÉPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	Dépenses de fonctionnement 348,7 M€	Recettes de fonctionnement 369,2 M€
	<b>ÉPARGNE BRUTE</b> 20,5 M€	<b>ÉPARGNE BRUTE</b> 20,5 M€
<b>INVESTISSEMENT</b>	Dépenses d'investissement 94,9 M€	Recettes d'investissement 74,4 M€

# Évolution des recettes de fonctionnement du budget principal

Recette réelles de fonctionnement	BP 2023	Propositions BP 2024	Évolution BP 2023 / BP 2024
Autres impôts et taxes (Fractions de TVA, DCP, FNGIR, Fonds de péréquation des DMTO, ...)	131 536 583 €	136 386 583 €	3,69%
Contributions directes (TSCA, TICPE, DMTO, IFER, taxe sur l'électricité, ...)	122 508 000 €	127 300 000 €	3,91%
Dotations et participations (DGF, DGD, FMDI, DCRTP, ...)	70 930 954 €	75 257 033 €	6,10%
Dotation CNSA	20 912 000 €	20 313 700 €	-2,86%
Divers	9 651 564 €	10 005 742 €	3,67%
<b>Total général</b>	<b>355 539 101 €</b>	<b>369 263 058 €</b>	<b>3,86%</b>

Un contexte de tensions sur nos recettes marqué par une précaution nécessaire sur la TVA, les DMTO et les compensations des allocations individuelles de solidarité .

# Évolution des dépenses de fonctionnement du budget principal

Dépenses réelles de fonctionnement	BP 2023	Propositions BP 2024	Évolution BP 2023 / BP 2024
Frais de séjour et d'hébergement des ESSMS	77 097 793 €	79 375 600 €	2,95%
Charges de personnel (chapitre 012)	68 683 947 €	73 847 520 €	7,52%
Dépenses d'insertion et allocation RSA (y compris personnels au chapitre 017)	68 096 150 €	68 873 500 €	1,14%
Allocation personnalisée d'autonomie (y compris personnels au chapitre 016)	44 341 135 €	46 879 100 €	5,72%
Autres charges de gestion courante	43 127 896 €	47 721 275 €	10,65%
Charges à caractère général	23 913 830 €	26 752 313 €	11,87%
Divers (Intérêts de la dette, ANV, provisions, contribution à la péréquation DMTO, taxes diverses)	4 778 350 €	5 313 750 €	11,20%
<b>Total général</b>	<b>330 039 101 €</b>	<b>348 763 058 €</b>	<b>5,67%</b>

Des moyens significatifs sont consacrés prioritairement aux solidarités humaines pour faire face aux précarités, au vieillissement de la population et à son accompagnement par les services départementaux. Le budget absorbe également des mesures subies, insuffisamment compensées.

# Évolution des recettes d'investissement du budget principal

<b>Recettes réelles d'investissement</b>	<b>BP 2023</b>	<b>Propositions BP 2024</b>	<b>Évolution BP 2023 / BP 2024</b>
Emprunt d'équilibre	59 000 000 €	57 700 000 €	-2,20%
Dotations et subventions reçues	20 463 028 €	14 694 509 €	-28,19%
Cessions d'actifs	30 000 €	2 036 087 €	6686,96%
<b>Total général</b>	<b>79 493 028 €</b>	<b>74 430 596 €</b>	<b>-6,37%</b>

# Évolution des dépenses d'investissement du budget principal

Dépenses réelles d'investissement	BP 2023	Propositions BP 2024	Évolution BP 2023 / BP 2024
Dépenses d'équipements départementaux	71 021 901 €	52 130 275 €	-26,60%
Subventions d'équipements à verser	26 482 414 €	36 428 057 €	37,56%
Dépenses financières	7 306 545 €	6 192 264 €	-15,25%
Opérations pour le compte de tiers	182 168 €	180 000 €	-1,19%
<b>Total général</b>	<b>104 993 028 €</b>	<b>94 930 596 €</b>	<b>-9,58%</b>

Le budget primitif 2024 demeure ambitieux avec près de **89 M€** pour les équipements départementaux et l'accompagnement des projets, des initiatives sur le territoire aubois.

# Les principaux investissements prévus en 2024

<b>Dépenses d'équipement</b> = <b>44 122 309 €</b>	<b>dont principalement</b>	Travaux de voirie (programme annuel, renforcement, traverses d'agglomérations, ouvrages d'art...)	19 500 000 €
		Travaux pour la CIME	2 500 000 €
		Programme annuel spécifique aux collèges	2 500 000 €
		Programme annuel de travaux	2 210 611 €
		Travaux liaison cyclable Dienville Lac du Der	1 977 000 €
		Programme voirie 2023	1 800 000 €
		Travaux CMS la Chapelle-Saint-Luc	1 420 000 €
		Travaux à l'hôtel du département	1 400 000 €
		Travaux rénovation énergétique (UTT, collège à Bouilly)	1 080 000 €
		Travaux gendarmeries programme annuel	840 000 €
		Travaux requalification CSA	684 622 €
<b>Acquisition de biens</b> = <b>5 615 510 €</b>	<b>dont principalement</b>	Matériels de transport pour les services départementaux	751 100 €
		Matériels de cuisine pour les collèges	500 000 €
		Marquage au sol longue durée	400 000 €
		Matériels et outillages techniques	280 000 €
		Acquisition de matériels - signalisation fixe	275 800 €
<b>Études, frais d'insertion et logiciels</b> = <b>2 392 456 €</b>	<b>dont principalement</b>	Études générales	169 056 €
		Études aménagements des bords des lacs de la Forêt d'Orient	165 000 €
		Études accessibilité bâtiments	160 000 €
		Études halle universitaire	150 000 €
		Études – Direction des routes	150 000 €
		Études pour la Cité scolaire à Bar-sur-Aube	140 000 €
<b>Subventions d'équipement</b> = <b>36 428 057 €</b>	<b>dont principalement</b>	Soutien des projets pour le territoire	16 000 000 €
		Subventions réseaux d'eau (SDDEA)	2 500 000 €
		Soutien aux investissements du SDIS (rénovation état-major, bâtiments des CIS)	2 300 000 €
		Participation réfection piste de l'aéroport (SMATB)	1 646 000 €
		Équipements sportifs	1 327 971 €
		Restauration des œuvres et du patrimoine historique	1 316 768 €

# En synthèse, un BP 2024 caractérisé par :

Dans un contexte de tensions sur les finances des Départements, nous avons la volonté de poursuivre nos actions pour favoriser un environnement propice au développement de notre territoire, tout en continuant à assurer les missions essentielles de proximité indispensables.

Des propositions budgétaires 2024 fixant les priorités pour l'action départementale visant notamment à :

- être en capacité d'honorer notre soutien aux publics les plus fragiles et ceux qui sont accompagnés dans le cadre des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;
- renforcer nos actions, notamment dans le domaine énergétique, et continuer une politique de sobriété et de maîtrise des consommations ;
- mobiliser nos investissements en faveur d'aménagement, d'équipements structurants pour l'Aube et maintenir un accompagnement financier significatif comme effet de levier du développement des projets ;
- continuer l'adaptation de l'administration départementale aux enjeux majeurs de transformation de l'action publique.
- préserver un niveau d'**autofinancement acceptable** (20,5 M€) et suffisant pour **ne pas obérer notre capacité à investir**.



# **Budget primitif 2024**

*Budgets annexes*

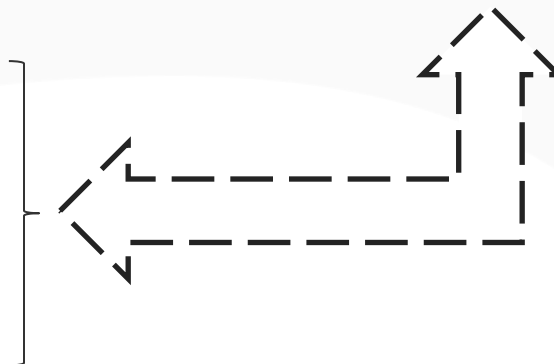
# 6 budgets annexes conformes au DOB

	Dépenses	Recettes
Investissement	22,9 M€	22,9 M€
Fonctionnement	39,3 M€	39,3 M€

**62,2 M€**

## BP 2024 des budgets annexes :

- Zones d'activités : 41,5 M€
- Immobiliers d'entreprise : 4,2 M€
- Ports des Lacs : 0,6 M€
- Laboratoire départemental : 1,4 M€
- Interventions routières : 0,2 M€
- Centre départemental de l'enfance : 14,3 M€



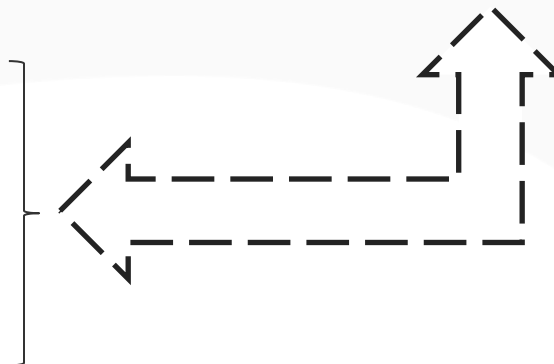
# Analyse des opérations réelles pour les 6 budgets annexes

	Dépenses	Recettes
Investissement	3,7 M€	0,2 M€
Fonctionnement	16,6 M€	20,1 M€

**20,3 M€**

## BP 2024 des budgets annexes :

- Zones d'activités : 1,8 M€
- Immobiliers d'entreprise : 2,6 M€
- Ports des Lacs : 0,5 M€
- Laboratoire départemental : 1,3 M€
- Interventions routières : 0,2 M€
- Centre départemental de l'enfance : 13,9 M€



# Zones d'activités départementales

	<b>DÉPENSES</b> <b>1 839 883 €</b>	<b>RECETTES</b> <b>1 839 883 €</b>
<b>I</b>	<b>1 539 883 €</b>	<b>0 €</b>
<b>F</b>	<b>300 000 €</b>	<b>1 839 883 €</b>

Dépenses réelles d'investissement :

- Remboursement de l'avance du budget principal : 1,16 M€ pour le Parc logistique de l'Aube (PLA) et 380,6 K€ pour la Technopole de l'Aube

Dépenses réelles de fonctionnement :

- Travaux et achat de matériels d'équipement, études (PLA) : 300 K€

Recettes réelles de fonctionnement :

- Ventes de terrains aménagés : 1,84 M€ (dont PLA 1,46 M€ - Technopole de l'Aube 380,6 K€)

**Le projet de budget primitif 2024 ne comporte aucune prévision pour les zones suivantes :**

- Zone de Brienne-le-Château ;
- Zone de Torvilliers ;
- Zone du lotissement Est de la Technopole de l'Aube en Champagne.

	<b>DÉPENSES</b> <b>2 629 801 €</b>	<b>RECETTES</b> <b>2 629 801 €</b>
<b>I</b>	<b>1 352 000 €</b>	<b>0 €</b>
<b>F</b>	<b>1 277 801 €</b>	<b>2 629 801 €</b>

Dépenses réelles de fonctionnement :

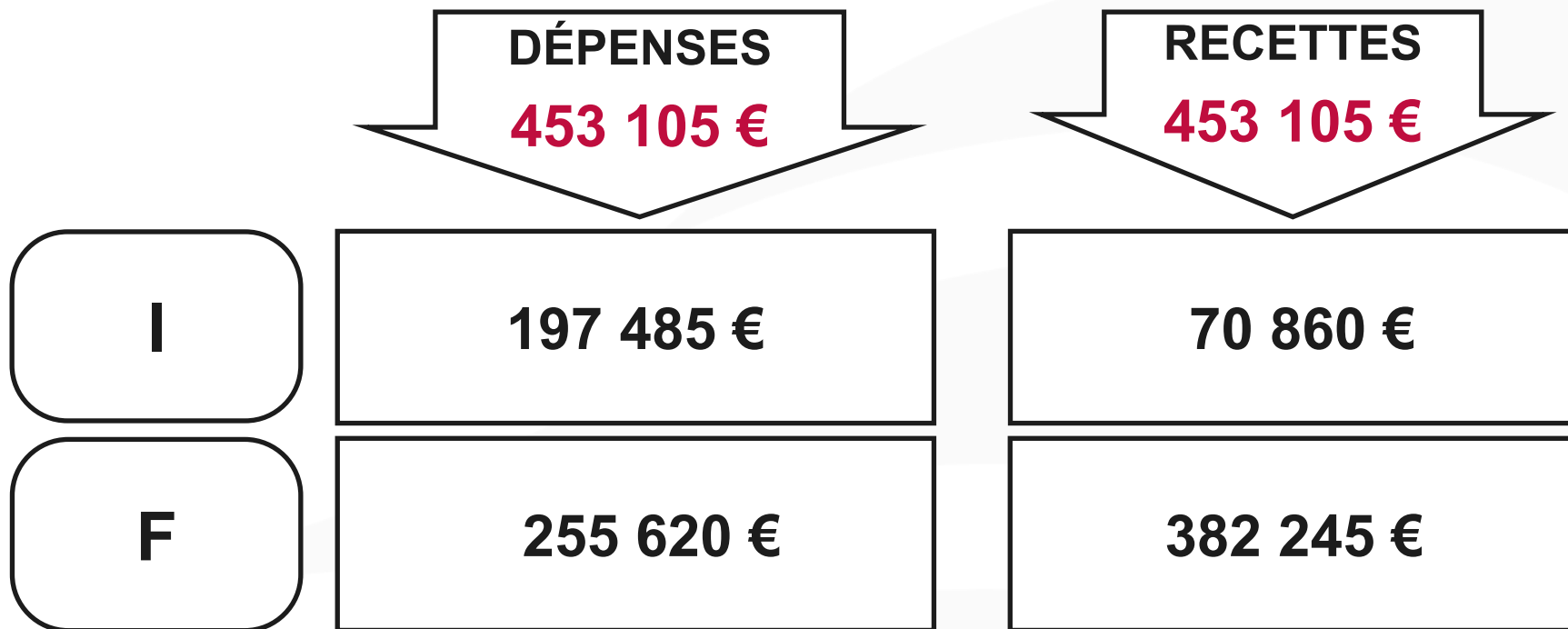
- Frais de fonctionnement (1 277,8 K€)

Dépenses réelles d'investissement :

- Remboursement de l'avance au budget principal (913 K€), travaux de bâtiment (405 K€), immobilisation en cours (25 K€), autre matériel (7 K€), reversement de dépôt de garantie (2 K€)

Recettes réelles de fonctionnement :

- Perception de loyers (2,006 M€), remboursement de frais (623,2 K€).



Dépenses réelles d'investissement :

- Travaux de construction bâtementaire (175 K€) et autres investissements (22,5 K€)

Recettes réelles d'investissement :

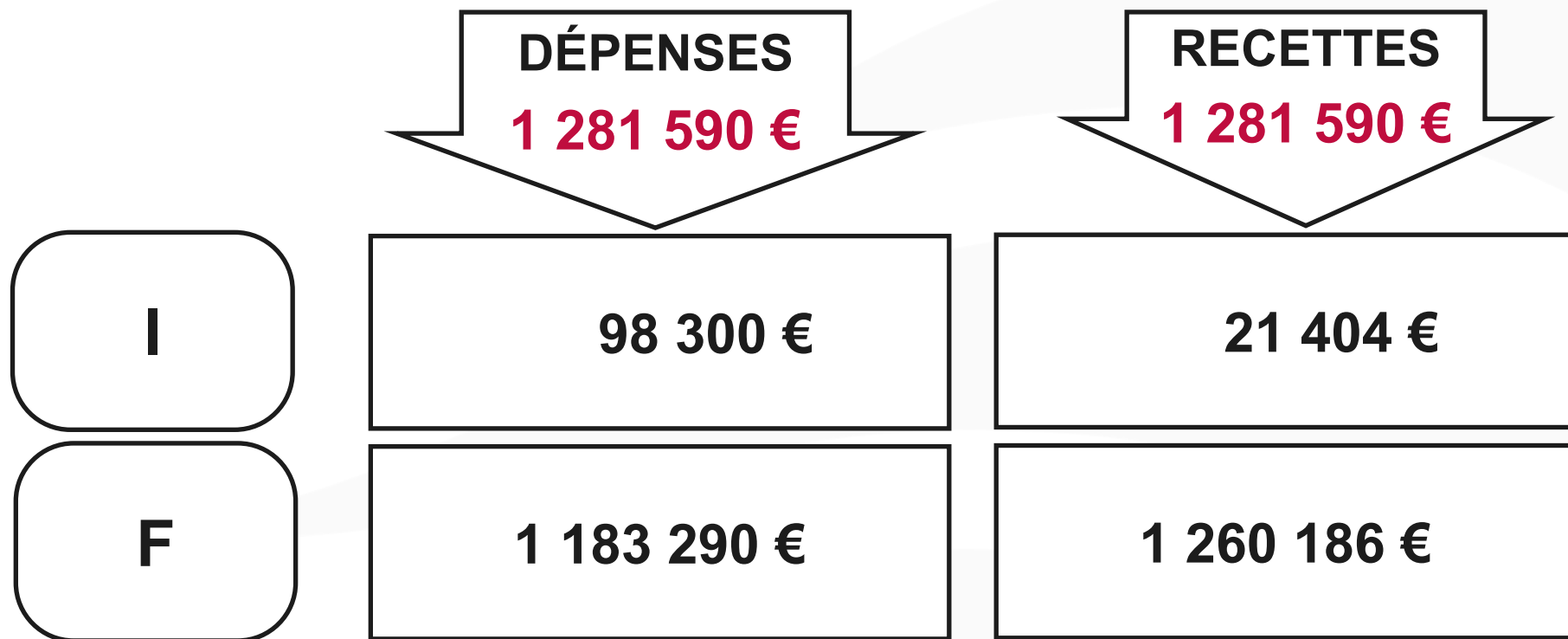
- Avance du budget principal (70,9 K€)

Dépenses réelles de fonctionnement :

- Achats matières et fournitures (82 K€), prestations diverses (99 K€), frais de fonctionnement courant (25,6 K€), redevances d'élimination des déchets (18,4 K€), taxes foncières et cotisation foncière des entreprises (30,62 K€)

Recettes réelles de fonctionnement :

- Ventes de carburants, locations d'anneaux & mises à l'eau et subvention du budget principal (382,2 K€)



Dépenses réelles d'investissement :

- Logiciels (33,3 K€), matériels et travaux bâtimentaires (65 K€)

Recettes réelles d'investissement :

- Avance du budget principal (21,4 K€)

Dépenses réelles de fonctionnement : 1,18 M€

- Rémunération du personnel (841,3 K€), matériels et réactifs (150 K€), fluides (50 K€), maintenance (46,4 K€), frais d'analyse et accréditation (44,6 K€), fournitures, frais de fonctionnement divers...

Recettes réelles de fonctionnement : 1,14 M€

- Contribution du budget principal (748,3 K€), taxes d'analyses (500 K€), participations diverses, ...

# Interventions routières au profit des Communes

	<b>DÉPENSES</b> 202 000 €	<b>RECETTES</b> 202 000 €
<b>I</b>	0 €	0 €
<b>F</b>	202 000 €	202 000 €

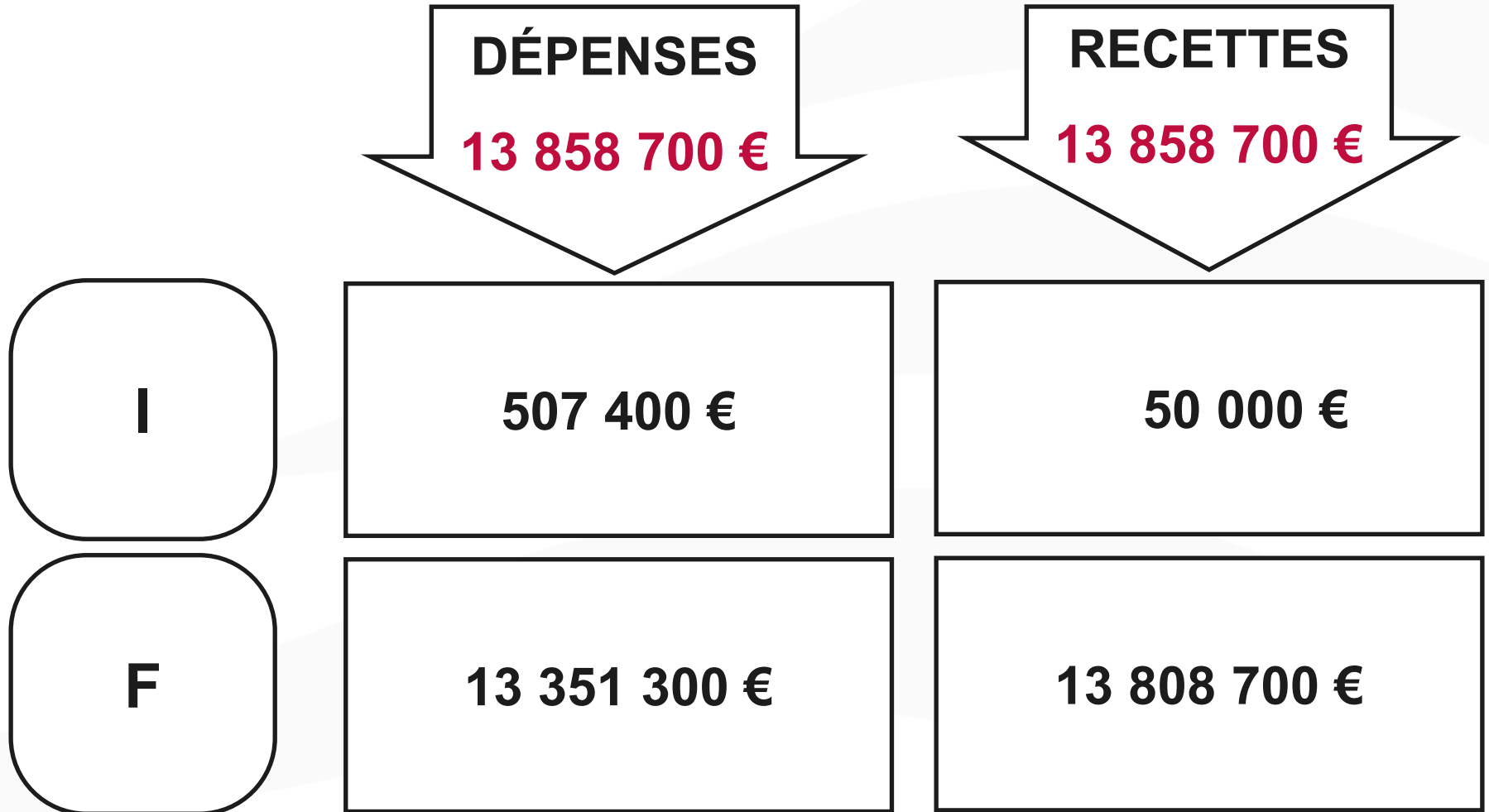
Dépenses réelles de fonctionnement : 202 K€

- Fournitures et matériaux de voirie (80 K€), valorisation des temps d'intervention des agents (122 K€)

Recettes réelles de fonctionnement : 202 K€

- Adhésions (67 K€), vente de marchandises (50 K€), travaux (50 K€), prise en charge du déficit (25 K€), missions occasionnelles (10 K€)





LE DÉPARTEMENT

**A** vos côtés